

Alcatel CIT
7-9, Avenue Morane Saulnier
B.P. 57
78141 Vélizy Cedex
France

Phone : 33 + (0)1 30 77 3188
pierre.jamet@alcatel.fr

**A l'attention de Monsieur Bertrand LAPRAYE
Délégué Syndical Central CFE-CGC et Président
de l'Intercentre CFE-CGC**

Vélizy, le 30 janvier 2007

Monsieur le Délégué Syndical Central,

J'ai pris bonne connaissance de votre courrier du 29 janvier 2009 par lequel vous me demandez, au nom de l'Intercentre de la CFE-CGC d'Alcatel CIT, l'ouverture de négociations sur la création d'un compte-épargne temps au sein de notre entreprise.

La mise en place au sein d'Alcatel CIT d'un compte-épargne temps avait effectivement été évoquée lors des négociations portant sur la mise en place de la réduction du temps de travail, sans toutefois aboutir faute de consensus, tant des organisations syndicales que de la direction sur ce sujet.

Aujourd'hui, comme vous le soulignez très justement, la question se trouve à nouveau posée pour les salariés qui ont rejoint Alcatel CIT à l'occasion du cadre rachat de l'activité UMTS de la société Nortel SAS, et qui bénéficiaient au sein de Nortel, d'un dispositif de compte-épargne temps.

Dans le cadre de l'harmonisation des statuts collectifs la question du compte-épargne temps dont bénéficient les salariés transférés de Nortel, sera nécessairement abordée au sein de l'établissement de Châteaufort mais s'agissant de la création d'un tel dispositif par voie d'accord collectif, vous comprendrez que cela ne peut intervenir qu'au niveau d'Alcatel CIT. En effet, le champ d'application d'un tel accord qui porterait création d'un compte-épargne temps serait nécessairement celui de l'entreprise et ainsi concernerait l'ensemble des salariés d'Alcatel CIT.

Pour autant, ouvrir des négociations au niveau de l'entreprise dans cette période de réorganisation et d'intégration de salariés venant de Nortel et, dans les prochains jours, des salariés de Lucent France, ne me paraît pas la plus propice.

Je laisse donc la porte ouverte à des négociations ultérieures sur ce sujet, et vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué Syndical Central, mes sincères salutations.



Pierre JAMET

Directeur des Ressources Humaines d'Alcatel CIT